



Vallet, le 7 octobre 2017

Monsieur le Président de la Communauté de Communes Sèvre-et-Loire,
Monsieur le Maire de Vallet,
Mesdames, Messieurs les élu-e-s,

Nous sommes ici devant la Mairie aujourd'hui pour lancer un cri d'alarme face à l'implantation imminente de la ZAC du Brochet. La destruction de 17 hectares de terres agricoles; on n'en veut pas. 17 hectares de bardage et de laideur à l'entrée de Vallet; on n'en veut pas. La disparition des petits commerces en centre-ville de Vallet et des communes qui nous entourent, on n'en veut pas. La disparition du commerce local, au profit d'enseignes multinationales, on n'en veut pas.

Car cette disparition est inéluctable face à la concurrence d'une telle zone commerciale, grande comme Pôle-Sud à Basse-Goulaine et placée à l'entrée de ville. Arrêtez de croire que vous protégerez les centres-villes en posant une limite de 400 m² pour l'installation des enseignes sur la ZAC. On voit ce qui se passe à Gétigné où il y avait une telle limite, mais qui finalement a disparu pour satisfaire l'appétit de l'aménageur. Maintenant, ce sont les boulangeries, les opticiens, les coiffeurs qui s'installent aux allées Gestina, au grand dam des commerçants clissonnais qui voient leur centre-ville souffrir et se dégrader inexorablement. Et pourtant ce n'est qu'un Super U!

Sans aucune véritable concertation préalable avec les différents acteurs économiques et environnementaux, vos prédécesseurs ont signé en 2014 un traité de concession avec Hyper U et le groupe Jeulin. Par ce traité et avec la procédure d'expropriation, l'aménageur a réussi à s'accaparer 17 hectares de terres agricoles. Alors, réveillez-vous, et ne le laissez pas installer son monopole et détruire à échéance tout le commerce local de la région. Rien n'est joué et vous avez les moyens de prévenir cette hécatombe programmée en ne délivrant pas les permis de construire.

Et oui, rien n'est joué: les opposants au projet sont aujourd'hui là pour vous le dire. Car il existe déjà des recours contre ce projet: sur le PLU, sur le SCOT, sur la DUP; et il y en aura d'autres si l'aménageur veut ainsi passer en force sans attendre d'abord que la justice fasse son travail. Que se passera-t-il si la justice donne raison aux propriétaires expropriés et à notre association, et oblige la communauté de communes à rendre les terrains dans leur état initial? Nous vous demandons donc d'attendre le résultat des recours déjà déposés avant d'engager des travaux et d'utiliser ce temps pour réfléchir aux conséquences d'une telle implantation.

Parce que ce n'est plus ce que les consommateurs veulent aujourd'hui: ils se détournent des grandes surfaces et plébiscitent davantage un commerce à l'échelle humaine, raisonnable et de qualité. Plutôt que de passer en force ce projet périmé en espérant que les recours des opposants n'aboutissent pas, ne serait-il pas plus constructif d'écouter enfin ce que nous avons à dire et de vraiment prendre en compte nos idées? Car ces idées se préoccupent davantage du bien-être de nos enfants et des générations futures et car nous autres, habitants de Vallet et de sa région, nous ne voulons pas vivre comme à la périphérie d'une grande ville et de sa laideur, sans âme, sans convivialité, triste à pleurer. La consommation est une chose, notre mode de vie en est une autre bien plus importante.

Par cette marche et cette lettre, nous espérons pouvoir amorcer un début de prise de conscience et de réflexion. Nous vous invitons donc à revoir votre position sur le projet de la ZAC du Brochet et saluons votre courage si vous faites machine arrière.

Les participants de la MARCHÉ CITOYENNE organisée par l'association Laissez-nous vivre un peu.